

# La Bretagne couvre près d'un tiers de sa consommation électrique et la production d'énergies renouvelables continue de progresser

En 2024, la Bretagne produit 31 % de sa consommation électrique, contre moins de 15 % en 2015. L'augmentation notable de la couverture énergétique sur cette période résulte de la hausse de la production, alors que la consommation est stable. Les trois quarts de cette production électrique sont issus des énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire et bioénergies). Dans la région, la production solaire continue d'augmenter, mais l'éolien est l'énergie renouvelable la plus productive grâce notamment au parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc, totalement opérationnel depuis mai 2024. La consommation brute de gaz augmente ; elle est couverte à hauteur de 6 % par une production renouvelable en forte croissance.

### Avertissement

Mis à part l'encadré, le périmètre d'analyse de la publication porte sur les **consommations brutes** de gaz naturel et d'électricité et ces consommations ne sont pas corrigées de l'aléa climatique. Par conséquent, les évolutions de ces consommations d'une année sur l'autre sont à prendre avec précaution. Elles permettent cependant d'observer les tendances sur des périodes longues.

### La Bretagne couvre presque un tiers de sa consommation électrique

En 2024, la consommation brute d'électricité en Bretagne s'élève à 21 580 GWh et celle de gaz à 15 830 GWh.

La même année, la production électrique de la région atteint 6 700 GWh. La Bretagne couvre ainsi presque un tiers de sa consommation électrique (31 %), contre 14 % en 2015. Elle se situe à la dixième place des régions métropolitaines les plus autonomes ► **figure 1**. Parmi les six régions ne disposant pas d'un parc nucléaire, elle se positionne à la troisième place, après les régions Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec douze réacteurs nucléaires répartis sur quatre centrales, la région Centre-Val de Loire produit plus de quatre fois sa consommation électrique.

### La consommation brute régionale de gaz en légère hausse, celle d'électricité relativement stable

Entre 2015 et 2024, la consommation annuelle brute de gaz augmente de 6,5 %, alors que celle d'électricité est relativement stable ► **figure 2**. Le lien entre consommation annuelle et **indice de rigueur climatique** est net entre 2015 et 2021, jusqu'à la mise en service de la centrale à gaz de Landivisiau. Depuis 2022, la consommation régionale de gaz intègre aussi la quantité de gaz utilisé par la centrale pour produire de l'électricité. Ainsi, l'importante hausse de la consommation de gaz en 2022 s'explique surtout par la forte production de la centrale à gaz liée à la faible disponibilité du parc nucléaire français cette année-là.

### Les trois quarts de la production électrique sont issus des énergies renouvelables

En 2024, la production électrique issue des énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire et bioénergies) s'élève à 5 070 GWh en Bretagne. Elle représente ainsi 75,7 % de la production électrique totale dans la région

► **figure 3** et a quasiment été multipliée par deux depuis 2015. Dans la région voisine des Pays de la Loire, cette production d'énergie renouvelable a triplé sur la même période.

Le **taux de couverture de l'électricité renouvelable** est de 23,5 % en 2024 en Bretagne ► **figure 4**. Il a augmenté de 4 points en un an mais reste inférieur à celui de la France métropolitaine dans son ensemble (35,3 %). Il est très éloigné du niveau des régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, qui couvrent chacune d'entre elles plus de la moitié de leur consommation électrique par les énergies renouvelables. Cependant, ces régions disposent d'un grand parc de barrages hydrauliques depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En Bretagne, la production hydraulique repose essentiellement sur l'exploitation de l'usine marémotrice de la Rance.

En 2024, selon ce critère du taux de couverture par les énergies renouvelables, la Bretagne se situe à la dixième place des régions métropolitaines, devant les régions Pays de la Loire, Normandie et Île-de-France.

### L'éolien, la filière renouvelable la plus productive en Bretagne, connaît une forte hausse en 2024

La production éolienne de la région s'élève à 3 430 GWh en 2024. C'est la plus grosse production électrique toutes **filières** confondues, représentant la moitié de la production électrique totale. En seconde position figure la production thermique, avec 1 630 GWh. La production électrique d'origine thermique diminue en 2024, la centrale thermique de Landivisiau ayant été moins sollicitée. En revanche, la production électrique éolienne a nettement augmenté depuis 2022 grâce notamment à la mise en production d'éoliennes offshore. Après les premiers raccordements du parc en mer de Saint-Brieuc en 2023, l'ensemble du parc est opérationnel depuis mai 2024. À terme, sa capacité annuelle prévue est d'environ 1 800 GWh. Un autre parc en mer en Bretagne Sud est en projet.

Ainsi, si la filière est pour l'instant en dessous des objectifs chiffrés du **Sraddet** (près de 9 000 GWh environ prévus en 2025), le déploiement de son parc devrait entraîner une accélération de sa production dans les prochaines années.

### La production solaire continue de croître, tandis que l'hydraulique et les bioénergies restent stables

En 2024, la production solaire s'élève à 590 GWh, soit près de 9 % de la production électrique régionale. Elle a été multipliée par trois depuis 2015 et connaît une accélération depuis 2021. Cependant, elle produit pour l'instant moins de la moitié des 1 300 GWh prévus par le **Sraddet** pour 2025.

La production hydraulique est relativement stable depuis 2015. Elle contribue elle aussi à hauteur de 9 % (590 GWh) à la production totale en 2024.

La production électrique brute issue des bioénergies bretonnes s'élève quant à elle à 460 GWh, soit près de 7 % de la production totale. Depuis trois ans, cette production est stable.

### Le gaz renouvelable : une production qui continue d'augmenter

En 2024, la Bretagne est la sixième région de France continentale à produire le plus de **biométhane**. Cette production s'élève à 930 GWh.

La production augmente régulièrement chaque année ► **figure 5**. Cette évolution va dans le sens du **Sraddet**, qui prévoit une production d'environ 7 400 GWh de biogaz par méthanisation en Bretagne à l'horizon 2030. Depuis 2019, l'évolution de la production de biométhane est moins élevée en Bretagne qu'en France continentale, mais proche de celle des Pays de La Loire.

En 2024, la Bretagne couvre ainsi 5,9 % de sa consommation brute de gaz par sa production de biométhane. ●

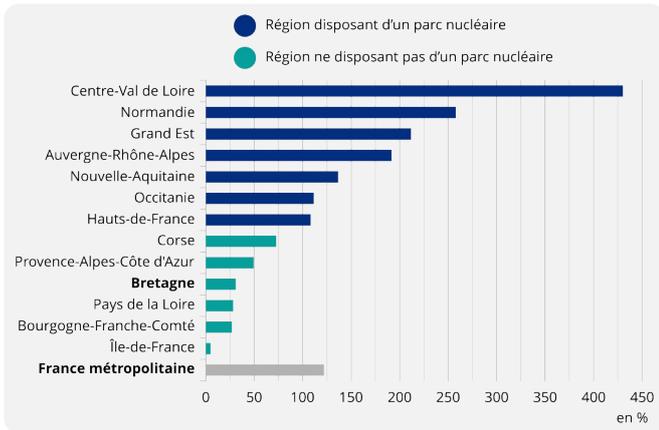
**Autrice :**  
Florence Le Bris (Insee)

### Encadré - Les types d'énergie consommée dans la région

En 2023, en Bretagne, la **consommation finale d'énergie** correspond à 79 TWh ► **figure 6**. Les produits pétroliers, l'électricité, le gaz naturel et le bois représentent la quasi-totalité (91 %) des ressources énergétiques consommées.

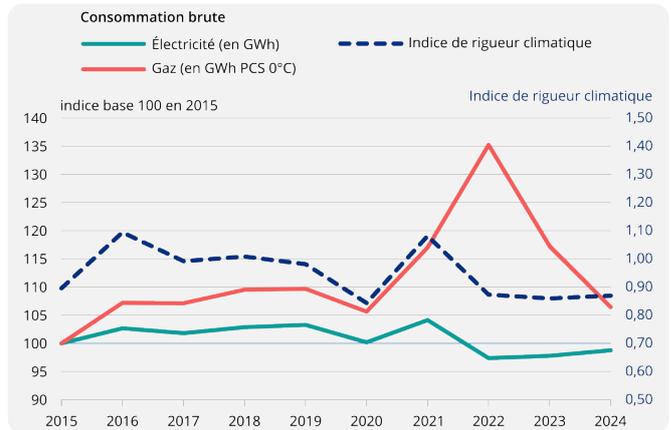
Sur longue période, la consommation finale d'énergie corrigée du climat évolue peu : +0,7 % depuis 2000 et -2,6 % depuis 2012. En revanche, le type d'énergie consommée évolue : la consommation de produits pétroliers diminue de 25 % sur la période 2000-2023 et leur part dans le total passe de 57 % à 43 %. Cette baisse est compensée par une hausse des consommations d'électricité, de biomasse (bois, agrocarburants) et de chaleur renouvelable (pompes à chaleur).

### ► 1. Part de la consommation électrique couverte par la production en 2024



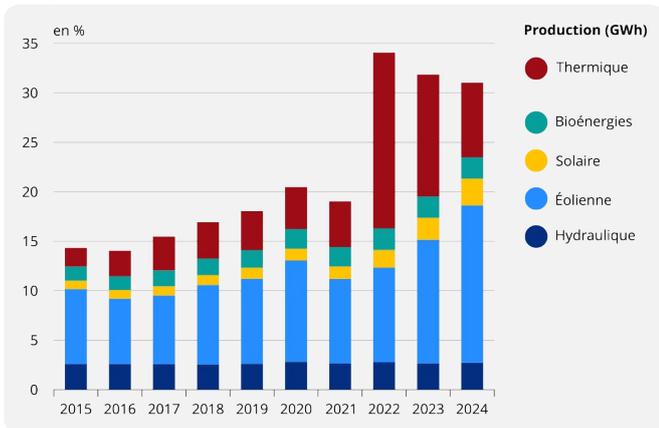
**Lecture :** En 2024, la région Bretagne produit 31 % de sa consommation en électricité.  
**Source :** RTE.

### ► 2. Évolution de la consommation brute en Bretagne entre 2015 et 2024



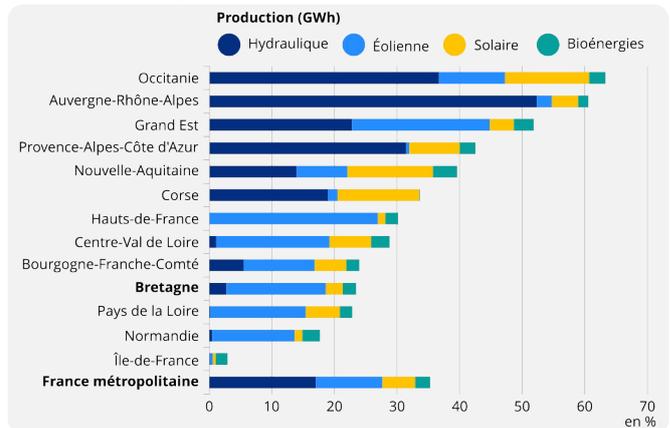
**Champ :** Ce jeu de données présente les consommations régionales annuelles brutes d'électricité (GWh) et de gaz (GWh PCS 0°C) sans correction de l'aléa climatique.  
**Sources :** RTE ; GRTgaz (devenu NaTran en 2025) ; Teréga.

### ► 3. Part de la consommation électrique bretonne couverte par filière entre 2015 et 2024



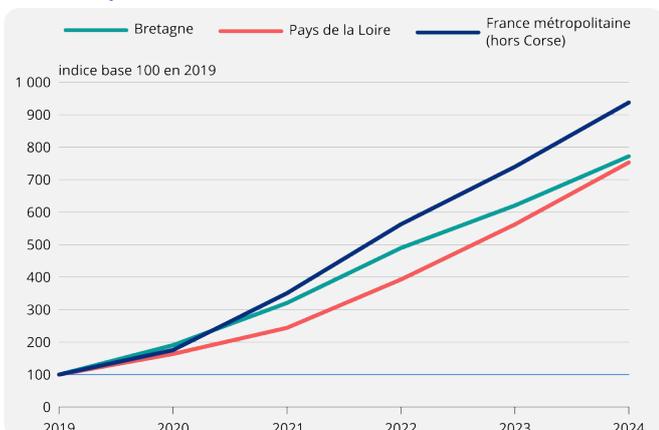
**Lecture :** En 2024, la Bretagne couvre 23,5 % de sa consommation électrique par des énergies renouvelables : 2,7 % par l'hydraulique, 15,9 % par l'éolien, 2,7 % par le solaire et 2,1 % par les bioénergies.  
**Source :** RTE.

### ► 4. Part de la consommation électrique régionale couverte par les énergies renouvelables en 2024



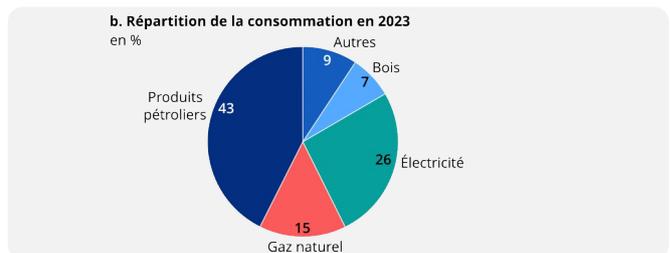
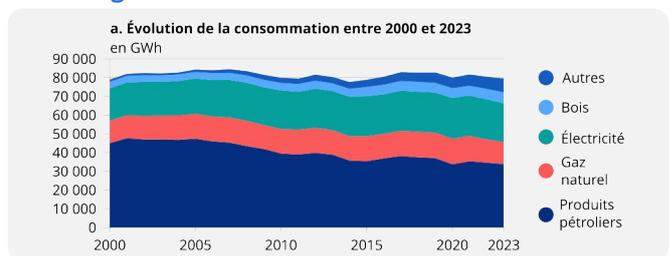
**Lecture :** En 2024, l'Occitanie est la région métropolitaine qui couvre le plus sa consommation électrique par sa production renouvelable, avec un taux de couverture de 63,3 %, dont 36,7 % pour l'hydraulique, 10,5 % pour l'éolien, 13,5 % pour le solaire et 2,6 % pour les bioénergies.  
**Champ :** France métropolitaine.  
**Source :** RTE.

### ► 5. Évolution comparée de la production de biométhane en Bretagne, Pays de la Loire et France métropolitaine (hors Corse) entre 2019 et 2024



**Notes :** Données définitives des productions de biométhane des sites raccordés au réseau de NaTran, de Teréga et de distributeurs et ELD. Les données sont agrégées de manière annuelle et en GWh PCS 0°C.  
**Lecture :** La production de biométhane aux sites d'injection dans le réseau de transport et de distribution a été multipliée par 7 dans les Pays de la Loire entre 2019 et 2024.  
**Champ :** Production de biométhane aux sites d'injection dans le réseau de transport et de distribution.  
**Sources :** GRTgaz (devenu NaTran en 2025) ; Teréga.

### ► 6. Consommation finale d'énergie par type d'énergie en Bretagne



**Lecture :** En 2023, la consommation de produits pétroliers représente 43 % de la consommation finale d'énergie.  
**Sources :** ADEME, AFPG, Agence ORE, AILE, Association Météo Bretagne, Brest Métropole, Cerema, Ceren, Dreal, EDF, EDF SEI, Enedis, Fibois Bretagne, GRDF, GRTgaz (devenu NaTran en 2025), Insee, ObservER, ODRÉ, OEB, Registre ICPE, Rennes Métropole, SDES, SINOE, Solagro, UAF, Uniclimate.  
 Traitement des données : Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB).